

SUR LES CRITERES DE FORMATION ET LEUR APPLICATION DANS UNE SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE

(pour la réunion du 22 et 23 février 1969)

Piera CASTORIADIS-AULAGNIER

I.- Les critères imposés aux candidats dans les deux types de sociétés existantes en France, dans les unes au nom de l'I.P.A, dans les autres au nom de LACAN, montrent dans leurs énoncés et dans leurs applications ce qu'est leur visée réelle.

Il ne s'agit plus de la reconnaissance entre analystes d'un "savoir analyser", à toujours remettre en question en commun, seul objet d'une demande qui soit analytique, mais bien de la distribution (bureaucratifiée ou à l'opposé totalement arbitraire) d'un "pouvoir analyser" qui confronte le candidat à deux possibilités tout aussi désastreuses.

Elles transforment son accession à l'être analyste en un compromis par lequel il désavoue ou trahit le sens de cette accession (et souvent ce qu'elle signifiait pour lui avant d'y être confronté),

- ou bien (qu'on écoute parler les "jeunes analystes" si on en doute) dénoncer, souvent à bas bruit, une procédure perçue comme pure lutte de prestige entre les aînés, dont par là même ils découvrent le faux du savoir, (lutte dans laquelle ils ne sont plus que les pions que l'on manie avec plus ou moins d'égard). Mais comme il faut bien "être inscrit quelque part" ils se prêteront au jeu avec comme résultat soit un désintéressement total pour la société dont ils deviennent membres, soit l'espoir d'une revanche. Ce sera dès lors la course au pouvoir avec les compromis qu'elle entraîne pour le sujet et qu'elle prépare pour les suivants.

- ou bien le recours à un désaveu massif : ceux-là même qui refusent toute règle, qui dénoncent les abus de pouvoir (chez les autres), qui proclament bien haut la liberté de jugement nécessaire à l'analyste, son droit à assumer seul ses responsabilités, posent comme garantie de la vérité de leur savoir le dogme d'un seul, dogme intouchable et non discutable.

Qu'on réfléchisse à ce qui se passe quand LACAN lance fut-ce dans un seul séminaire, un nouveau terme : dans l'espace de quelques semaines on assiste chez ses élèves à une activité verbale fébrile et à la remise en place hâtive de la totalité du "système" théorique en fonction de la nouvelle "formule" qu'on changera 15 jours plus tard s'il le faut.

Ces deux voies offertes aux candidats révèlent bien vite leur action dégradante ou stérilisante pour tout travail et pour toute pratique analytique.

II.- La question se pose dès lors de ce que les "critères" établis visent à préserver.

On peut partir d'une constatation indiscutable :

Juger du "savoir analyser" du candidat met forcément en cause l'écoute de celui qui a été son analyste. On peut se demander si, malgré les apparences, ce n'est pas cette écoute du collègue qu'on veut protéger, dans l'espoir qu'il en fera de même quand notre tour viendra.

Que ce soit face à un "bureau" ou avec le "passeur" (encore que le 2^o cas soit sans aucun doute encore plus critiquable) de quoi le candidat est-il supposé rendre compte ?

Quelle que soit la réponse donnée, la façon dont s'applique cette procédure suffit à en dénoncer le leurre.

Après avoir ainsi, à juste titre, affirmé " qu'on ne parle jamais de son analyse " dans ces types d'entretiens, qu'il serait vain de croire qu'aucun

analyste puisse prétendre qu'un dialogue aussi vide et aussi court permette de porter un jugement sur le sujet dont il est question, et chez lequel la plupart du temps est évident le côté purement officiel voire méfiant de la démarche, LACAN propose de mettre à la place de l'interlocuteur classique, un "passeur", grâce à qui, en effet, le ton du dialogue pourra changer ; on pourra employer le tutoiement, par exemple, ou se plaindre ensemble de l'état du "passant", mais rien ne changera quant à la substance.

La preuve en est que l'E.F.P. va décerner le titre d'A.E. (soit celui que porte dans cette école "l'Analyste" par excellence) selon cette procédure, mais qu'elle n'a pas le courage de revendiquer hors de la "secte" le bien fondé de son choix théorique. Dès lors on établit pour la façade une autre procédure celle exigible pour être A.M.E.

Dans le projet qui nous a été présenté, on peut ainsi voir remis en usage le terme de "didacticien", les contrôles être exigés, le jury d'accueil choisi parmi les A.E., etc... Si le terme de dégradation a un sens c'est bien là où il apparaît : des analystes ne peuvent même plus voir ce que signifie d'être obligés de désavouer dans les faits leur propre discours, leur propre loi.

Ici encore qu'est-il nécessaire de préserver ?

La réponse est la même : l'écoute. Mais cette fois il s'agit sans aucun doute de celle de LACAN. Il y a ici un point qu'il est difficile d'aborder sans tomber dans le registre d'une polémique dangereuse : néanmoins une question doit être posée. Quel rapport existe entre ce "besoin" (avec ce que ce terme a d'impérieux) de sauvegarder à tout prix l'intangibilité d'un discours théorique (dont la valeur est incontestable, mais qui comme tout discours au sens fort devrait être ce qui ouvre la discussion et la théorie) et la peur d'aboutir à une mise en question d'une pratique, que tout le monde réprouve, mais dont la plupart ont été à double titre (activement ou passivement) les complices ?

Est-on sûr que pour une partie des membres de l'E.F.P, il ne s'agit pas de jeter un voile sur toute question qui risquerait de faire surgir après coup chez eux une agressivité et un malaise insoutenable ?

Quoi qu'il en soit, dans les deux cas (procédure classique ou procédure démagogique) on aboutit à faire du candidat la note (bonne ou mauvaise) qu'on portera sur le carnet de l'analyste : grâce à quoi ce dernier passera ou ne passera pas d'une classe à l'autre, avec ou sans mention.

III.- Ces critiques que tout le monde connaît, n'ont de sens que si elles peuvent aboutir à la proposition d'autre chose. Cela nous paraît possible à partir des réflexions suivantes:

Le but d'une société de psychanalyse ne peut être que celui de la mise en place d'un lieu où se pose entre ses membres de façon continue la question du devenir de la psychanalyse car la psychanalyse est un mouvement, elle est un discours dont la clôture signifierait la mort. Mais ce mouvement est infléchi par deux forces qui représentent aussi ses risques majeurs.

Du côté des analystes peut se développer silencieusement une tendance à la stagnation, une mise à l'écart des questions dérangeant une pratique qui après des années a pu se transformer, sans qu'on le sache, en routine. L'analyste seul dans son fauteuil, dans la difficulté où il est de trouver des repères lui indiquant les points de surdité qui menacent son écoute, pris comme tout sujet aux pièges de son Inconscient ou de son désir, risque d'être la cause majeure d'un appauvrissement et d'un désintérêt progressif pour l'analyse avec comme ersatz, la mise en place d'un système personnel, aussi simple ou aussi ésotérique que possible selon l'équation qui lui est propre. C'est à ce système qui n'est que le piège de son narcissisme ou de sa tranquillité, qu'il demandera de l'assurer qu'il "fait de l'analyse". Mais ce terme, il ne sait plus très bien à quoi il renvoie : disparition des symptômes ? augmentation des demandes de didactiques ? officialisation dans l'institution sociale ?

Du côté de la société, au sens large du terme, on assiste par contre à une tendance opposée qui s'exprime par une demande de plus en plus étendue non pas de savoir mais de "formules" et de "fonctionnaires" dits analytiques. Cette demande doit être entendue et bien entendue par une

association soucieuse du destin de la psychanalyse.

Ici encore nous retrouvons le concept de l'écoute, mais d'une écoute qui doit devenir celle d'un groupe et ce sur quoi ce groupe s'interroge.

IV.- Pour aiguïser et préserver cette écoute nous proposons les principes suivants:

a) une société dans laquelle il n'existe que deux types d'adhérents: des analystes et des membres en formation. La demande de celui qui veut faire partie du groupe doit être l'occasion grâce à laquelle des représentants (choisis par le candidat et chaque fois pouvant donc être différents) du groupe s'interrogent sur leur propre écoute et en témoignent face à leurs pairs.

b) vouloir faire partie des analystes, signifie que le candidat accepte de mettre à l'épreuve et son écoute analytique et l'écoute analytique de ceux par lesquels il demande à être reconnu (son analyste inclus).

c) parmi les analystes en fonction, il choisira deux ou trois interlocuteurs avec lesquels il s'engagera dans la seule forme existante de discussion analytique ; celle qui prend comme objet celui qui le situe comme analyste (l'analysé absent). Parler d'analyse signifie pouvoir démontrer et se démontrer en quoi le savoir (sur soi et sur l'autre) est vérifié par une pratique et en quoi cette pratique pose des questions à ce savoir.

d) un dialogue inter-analytique dans cette perspective s' il est prolongé le temps nécessaire, aboutira dans les faits à un travail et à une réflexion entre analystes : il rendra artificielle toute séparation entre clinique et théorie (ce qui dans notre champ est un pur non sens).

e) Lorsqu'il s'ensuit pour le candidat l'assurance que ceux qui l'ont

écouté sont des analystes (autrement que pourrait-il leur demander ?) et pour ces derniers qu'ils ont discuté avec un analyste, il en résultera

de facto une reconnaissance réciproque.

f) A ce moment le candidat et le "jury" qu'il s'est ainsi choisi présenteront ensemble un travail à l'assemblée des analystes. Cela signifie qu'un exposé sera fait par le candidat, mais que ses "interlocuteurs" s'engagent à contribuer par leur discussion devant l'assemblée à sa présentation (cf. ce qui avait été fait pendant un an dans l'école par un groupe de 5 analystes).

Ceci pour éviter que de quelque façon que ce soit se reproduise une surdit  chez ceux qui sont appelés à "reconna tre" l'aptitude à l' coute d'un autre sujet. Ils sauront ainsi que leur propre  coute sera mise à l' preuve par leurs coll gues et que contribuer au devenir analyste de quelqu'un ne peut s'assimiler à une fonction de prestige.

g) La pr sentation de ce m moire et de sa discussion tiendra lieu d' lection. La totalit  de l'assemblée des analystes aura droit de vote : ainsi le nom qui vient s'ajouter sur la liste ne repr sentera plus un simple gain num rique mais la possibilit  pour le groupe de remettre à l' preuve sa propre fonction.

h) L'analyste du candidat contact  par le secr tariat (cf. ci-apr s) n'aura d'autre r le que de t moigner que la cure qu'il a entreprise est une exp rience analytique proprement dite , qu'elle est en cours ou termin e. Il devra se prononcer sur l'opportunit  de l'acc s du candidat à ce dialogue inter-analytique : si cet acc s lui para t pr matur  les interlocuteurs choisis par le candidat devront en discuter avec lui (le candidat) et ils jugeront de la d cision à prendre.

j) L'analyste comme les interlocuteurs pourront  tre choisis dans n'importe quelle soci t  existante : mais le candidat doit savoir que cela implique qu'ils acceptent de discuter le moment venu entre analystes et devant le groupe selon le mod le propos . Ce qui ne signifie pas de leur part une inscription à une nouvelle soci t  mais la participation à un mode de travail qui ne doit subir ni d'exclusion ni de d rogation.

Le fonctionnement d'une société psychanalytique pose d'autres problèmes: celui de l'enseignement, de l'administration, des statuts, des secrétariats. La place que d'autres arguments de travail leur accordent le prouve.

Nous n'en traitons pas pour deux raisons:

1°) L'accord à propos de l'enseignement avec ce que propose F.PERRIER.

2°) Le fait que si un groupe analytique peut partager une même opinion sur le problème de la formation, les autres points ne présenteront jamais de difficultés majeures.

Les difficultés ou les discussions en ces domaines sont le plus souvent le déplacement sur des régions moins explosives de questions qui trouvent leur raison d'être ailleurs.

Si un accord sur les critères de formation pouvait être le résultat de cette réunion, je crois, non seulement, que nous arriverions vite à un accord sur les autres problèmes mais que nous serions en droit de penser qu'un travail entre analystes est possible et que notre entreprise n'est ni une répétition ni un pis aller.